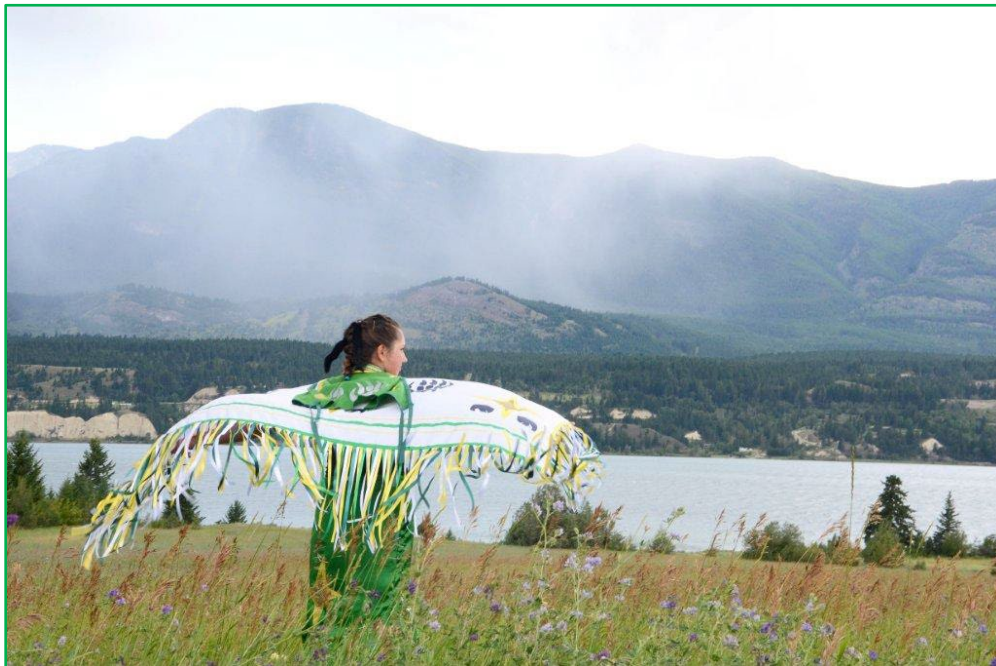


Collaboration en conservation autochtone

Rapport d'étape : 1^{re} année



Novembre 2019



Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 3 |
| Gestion des ressources du patrimoine culturel | 3 |
| Compétences culturelles, connaissances et formation | 4 |
| Modèle des organismes de conservation autochtones | 6 |
| Soutien technique aux aires protégées et de conservation autochtone..... | 7 |
| Conclusion..... | 9 |

Introduction

Nous tirons une grande fierté du travail accompli au cours de la dernière année en ce qui a trait à la mise en œuvre du Cadre de travail de CNC pour la collaboration en conservation autochtone auquel ont collaboré le personnel de Conservation de la nature Canada (CNC) et des bénévoles chevronné(e)s, ainsi que des membres de la direction nationale et régionale. Nos réalisations collectives témoignent de notre engagement à travailler de manière plus ciblée, et dans un esprit de réconciliation, avec les communautés et les nations autochtones pour accomplir plus de conservation à long terme.

Dans ce rapport, vous trouverez des informations sur nos activités de la première année, regroupées par domaine d'intérêt, ainsi que des réflexions sur notre travail et les prochaines étapes prévues.

Gestion des ressources du patrimoine culturel

CNC reconnaît que ses propriétés se trouvent sur des territoires traditionnels autochtones partout au Canada. Par conséquent, nous nous engageons à respecter, à honorer et à faciliter l'accès aux ressources du patrimoine culturel qui s'y trouvent (comme les objets et les sites traditionnels) pour des activités culturelles et spirituelles. Nous estimons cette mesure comme importante dans une perspective de réconciliation.

Réalisations

Le personnel de CNC a travaillé en collaboration avec Larry McDermott, un aîné de la Première Nation Shabot Obaadjiwan et membre du personnel de Plenty Canada, un organisme autochtone, pour explorer le passé culturel des terres de CNC et la manière dont les peuples autochtones pourraient les utiliser pour renouer avec leur culture. Nos vastes discussions avec lui ont porté sur de nombreux enjeux qui sont tous complexes et qui nécessitent un examen attentif, notamment :

- La méfiance de certains peuples autochtones à l'égard de la divulgation d'informations d'importance culturelle, de quelle manière le personnel de CNC peut tisser des liens de confiance avec des communautés, comment les informations peuvent ou doivent être archivées afin de protéger la propriété intellectuelle autochtone, qui devrait avoir accès à ces informations et comment celles-ci peuvent être utilisées;
- Comment le fait d'empiéter sur des territoires traditionnels autochtones peut affecter les décisions concernant leur accès et l'utilisation de ressources du patrimoine culturel;
- Comment l'utilisation des terres par des non-Autochtones pourrait-elle avoir une influence sur les peuples autochtones qui souhaiteraient accéder aux terres à des fins culturelles.

Réflexions

L'aîné McDermott possède de grandes connaissances et une compréhension des enjeux et considérations auxquels fait face CNC. Sa préférence pour la tradition orale pour transmettre de l'information, comparativement à l'écrit, a donné lieu à des discussions intéressantes et nuancées. Le personnel de CNC a beaucoup appris au cours de ce processus, bien qu'il ait nécessité plus de temps que prévu. Puisque ce style de communication est favorisé par certains aînés, le personnel ajustera ses futurs échéanciers et ses attentes en conséquence.

Prochaines étapes

En 2020, CNC produira un guide à l'intention de son personnel qui reprendra les conseils et l'expertise partagés par l'aîné McDermott. Par la suite, le personnel élaborera des plans de travail, sur une à trois propriétés de différentes régions, afin de piloter et perfectionner les approches recommandées en matière de gestion des ressources du patrimoine culturel et de leur accès.

Compétences culturelles, connaissances et formation

Comme la majorité de la population, les bénévoles chevronné(e)s et le personnel de CNC ont tous une compréhension différente de l'histoire des Autochtones au Canada. Le travail entrepris cette année par CNC vise à améliorer cette compréhension et marque le début d'un changement important dans notre culture organisationnelle. L'histoire d'un pays ne peut s'apprendre d'un trait; il y a une multitude d'éléments à apprendre et à explorer. Il s'agit toutefois d'un travail nécessaire pour que les membres du personnel puissent engager avec des membres des communautés autochtones un dialogue basé sur la compréhension et la sensibilisation.

Réalisations

Formation formelle sur les compétences culturelles autochtones :

- Kevin Lamoureux, du programme Indigenous Insights de l'Université de Winnipeg, a offert une séance de formation d'une journée sur la compétence culturelle autochtone en avril 2019 à 25 cadres supérieurs, dont le Comité de la haute direction de CNC, l'ensemble des vice-présidentes et vice-présidents régionaux et au moins un cadre supérieur de chaque département au National.
- Une deuxième séance a eu lieu en septembre 2019 pour 25 autres membres du personnel, principalement des directrices et directeurs en conservation des différentes régions et des membres de la direction du bureau national.
- Les deux séances ont été bien reçues et appréciées par l'ensemble des participant(e)s.



*Kevin Lamoureux, Perspectives autochtones
[Photo : Université de Winnipeg]*

Direction :

- Au printemps, lors de la réunion du Conseil d'administration de CNC à Yellowknife (T.N.-O.), qui coïncidait avec la Journée nationale des peuples autochtones, Chloe Dragon-Smith, une membre du Conseil, a mené une discussion sur l'espace éthique. Les membres du Conseil ont aussi visité Thaidene Néné, la première réserve de parc national/aire protégée et de conservation autochtone (APCA) du Canada dont l'annonce avait été faite le 21 août.
- En avril 2019, le comité de conservation de CNC et des membres du personnel ont rencontré l'avocat principal du ministère de la Justice du Canada pour en savoir plus sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et sur les liens entre cette Déclaration et les secteurs privés et à but non lucratif.

Apprentissage du personnel :

- Le groupe de travail de CNC sur la collaboration avec les Autochtones continue de se réunir selon les besoins pour discuter des enjeux, des positions de principes et des besoins régionaux et nationaux pour faire progresser le Cadre de travail de CNC pour la collaboration en conservation autochtone.
- Beaucoup de nos employé(e)s en conservation développent des relations avec des spécialistes autochtones qui nous aident à tisser des liens au sein des communautés. Ces conseillères et conseillers communiquent leur point de vue sur des projets d'acquisition, leurs perspectives à l'égard du rôle des gouvernements fédéraux et provinciaux et, de manière plus générale, ces personnes aident l'organisation à discerner les meilleurs moyens d'appuyer les projets de conservation et d'intendance menés par des Autochtones. Selon l'ensemble du personnel consulté, ces conseillères et conseillers sont extrêmement utiles, et il est évident que pour réussir, il est nécessaire de développer un lien de confiance avec un plus grand nombre d'entre eux.

Communiquer avec des publics externes :

- CNC a publié le document *Marcher ensemble pour la protection des terres et des eaux : Cadre de travail de CNC pour la collaboration en conservation autochtone* afin de le partager avec les parties intéressées, y compris les potentiels partenaires et donatrices et donateurs.
- Nous avons également mis au point une procédure et un guide pour aider le personnel à comprendre dans quelles circonstances nous devrions faire une déclaration de reconnaissance des territoires ou des terres autochtones.
- Sur le site Web¹ de CNC, une section a été créée pour souligner notre rôle pour appuyer la conservation et l'intendance des terres menées par des Autochtones. *Marcher ensemble pour la protection des terres et des eaux : Le Cadre de travail de CNC pour la collaboration en conservation autochtone* peut être téléchargé depuis cette section.
- Le numéro d'automne 2018 du magazine *Conservation de la nature Canada* était axé sur le thème des Autochtones, mettant en lumière leur travail de conservation à travers le pays.
- Des perspectives autochtones ont été présentées dans la série de conférences *Ici, on parle nature* de CNC. Le programme 2018-2019 a mis en vedette des *conférenciers(-ères)* autochtones dans quatre provinces. Le programme 2019-2020 comprendra également des *conférenciers(-ères)* autochtones.

Réflexions

Intégrer la sensibilisation et la compétence culturelle autochtone à CNC n'a pas représenté de défi majeur. Les membres du personnel avaient hâte d'en savoir plus et d'assister à des formations, notamment en ce qui concerne les négociations foncières et les projets d'acquisition. Ils accueillent favorablement la possibilité de découvrir l'histoire du Canada dans une perspective autochtone et de voir comment la conservation peut être un outil de réconciliation.

¹ <https://www.natureconservancy.ca/fr/nos-actions/conservation-autochtone/>

Prochaines étapes

Lors de la grande réunion du personnel de CNC, en janvier 2020, les employé(e)s pourront participer à des ateliers en petits groupes couvrant divers sujets, tels que l'espace éthique, la réconciliation et les APCA, afin de faire progresser les échanges sur la conservation autochtone au Canada et sur les rôles que CNC peut tenir pour appuyer ce travail.

Début 2020, Kevin Lamoureux, du programme *Indigenous Insights* de l'Université de Winnipeg (Manitoba), animera 2 autres séances de formation sur les compétences en matière de culture autochtone pour 50 membres du personnel de conservation de CNC. Ces séances seront axées sur les régions; l'une d'elles se déroulera dans l'Ouest du pays et l'autre dans l'Est.

CNC embauchera un(e) responsable de la conservation autochtone pour aider à conseiller et à faire avancer le travail de CNC en cette matière. Le poste devrait être affiché au début de l'année 2020.

CNC veillera à ce que ses pratiques d'embauche soient favorables aux candidat(e)s autochtones, et l'intégration de tout nouveau personnel comprendra une formation de base sur l'histoire des peuples autochtones au Canada.

CNC s'appuiera sur les informations recueillies sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et proposera une prise de position par rapport à celle-ci.

CNC continuera à chercher des moyens d'intégrer davantage de contenu relatif aux Autochtones dans ses communications externes, notamment sur son site Web, dans son magazine et lors d'événements publics.

Modèle des organismes de conservation autochtones

CNC a mis au point de nombreuses approches efficaces pour la protection et la gestion des terres au profit de la conservation. Nous utiliserons nos connaissances et notre expérience pour appuyer les communautés autochtones intéressées par l'exploration du modèle d'organisme de conservation pour atteindre leurs objectifs. Bien qu'il n'existe actuellement qu'un seul organisme de conservation autochtone au Canada (Walpole Island), le modèle est plus évolué aux États-Unis et en Australie et constitue une nouvelle option dans la boîte à outils en conservation autochtone.

Réalisations

CNC est partenaire de *Conservation Through Reconciliation Partnership (CRP)*, un programme basé à l'Université de Guelph (Ontario), qui regroupe plus de 30 nations et organisations autochtones et non autochtones, des chercheurs et des praticiens en conservation de partout au Canada. Le CRP vise à « faire en sorte que les lois et les systèmes de connaissances autochtones jouent un rôle important pour aider le Canada à respecter ses obligations internationales en matière de protection de la biodiversité, y compris l'établissement d'APCA, et de la gestion des plantes et des animaux d'importance culturelle ».

CNC a proposé d'offrir son appui non financier pendant les 7 ans que durera le projet (p. ex. temps de travail d'employé(e)s, voyage, hébergement et salles de réunion selon la situation).

Le CRP a embauché un(e) responsable de programme et commence à coordonner ses membres. En mai 2019, CNC a participé à la cérémonie de lancement à Montréal et a assisté, à Guelph, à un atelier sur l'APCA et le paysage du carbone. CNC a aussi élaboré une ébauche des étapes qui feront avancer le travail du modèle d'organisation de conservation autochtone, qui a été partagé avec les partenaires en octobre.

Le projet sera composé de quatre parties :

- Établir une compréhension commune : résumer le modèle d'organisation de conservation et son application actuelle dans les communautés autochtones et non autochtones au Canada et à l'étranger.
- Examen juridique et politique : résumer les contraintes juridiques et politiques (le cas échéant) qui limiteraient ou empêcheraient l'utilisation du modèle d'organisme de conservation autochtone sur les terres privées et les terres de réserve.
- Espace éthique : concevoir les caractéristiques d'un modèle d'organisme de conservation autochtone ancré dans l'espace éthique.
- Mise en pratique : travailler avec une ou deux communautés autochtones pour tester les limites et l'utilité du modèle d'organisme de conservation autochtone au Canada.

Il est prévu que le programme CRP évolue au fur et à mesure que ses membres contribueront et détermineront des domaines dans lesquels ils apporteront leur contribution.

Réflexions

Participer à cette initiative avec d'éminents universitaires, des dirigeants autochtones et des membres clés du gouvernement, nous enthousiasme, nous rend plus humbles et nous encourage. Cependant, nous sommes conscients que CNC apporte un ensemble de compétences uniques et essentielles au partenariat. L'apport de CNC dans ce projet nous servira non seulement à nous et aux terres que nous avons conservées, mais sera également un modèle pour d'autres organismes de conservation.



*Cérémonie d'ouverture de Conservation Through Reconciliation Partnership, mai 2019.
(Photo : Jeremy Williams, RiverVoice Productions)*

Prochaines étapes

CNC cherche à rencontrer des communautés autochtones, des partenaires et d'autres personnes qui nous appuient pour en savoir plus sur les modèles d'organismes de conservation autochtones au Canada.

Soutien technique aux aires protégées et de conservation autochtone

CNC possède des compétences spécialisées dans la planification de la conservation et de la gestion et met celles-ci au service de solutions axées sur les communautés. CNC s'engage à partager ses compétences là où elles sont nécessaires pour appuyer les projets de conservation autochtones en facilitant la désignation de nouvelles APCA à travers le pays.

Réalisations

Acquisition/Conservation de terres :

- À l'hiver 2018-2019, le gouvernement du Canada a lancé les Fonds Démarrage rapide et Défi. Ces deux volets de financement visent à appuyer des projets prêts à être lancés et qui pourraient rapidement s'ajouter aux aires protégées et conservées du Canada dans des zones géographiques clés. Ces projets devraient améliorer la connectivité, faire progresser la conservation autochtone et la réconciliation, ou présenter des avantages connexes pour les espèces en péril ou le stockage du carbone. CNC a participé à l'élaboration de 17 propositions de projets de conservation autochtones avec des communautés issues de 9 provinces.
- Pour appuyer la réserve de parc national de Thaidene Nënë/aire protégée et de conservation autochtone, CNC a acquis et ensuite transféré à Parcs Canada la seule parcelle de terre privée dans ses limites.

Planification de la conservation :

Avec le soutien technique de planification et de cartographie de CNC, le gouvernement de la Nation Crie (GNC) a soumis des propositions d'aires protégées au gouvernement du Québec, en novembre 2018.

- CNC travaille avec le GNC et les communautés crie pour employer les meilleures informations culturelles et scientifiques disponibles pour finaliser les limites des zones protégées proposées, dans le but d'établir au moins 28 000 kilomètres carrés de nouvelles réserves de biodiversité ou aquatiques en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* du Québec d'ici 2020.
- CNC a commencé à travailler avec la Première Nation d'Attawapiskat dans le nord de l'Ontario pour finaliser un plan d'utilisation des terres pour leur territoire traditionnel (environ 100 000 kilomètres carrés, y compris la partie ouest de la baie James et les zones intérieures). Ce travail pourrait évoluer pour inclure la délimitation d'éventuels APCA.
- Plusieurs planificateur(-trice)s en conservation de CNC ont participé à un atelier de Healthy Country Planning (HCP) en mai 2019. Le HCP est une adaptation des normes ouvertes, développées en Australie, pour créer des plans de gestion des zones protégées autochtones avec les communautés autochtones. Le HCP veille à ce que la culture, les personnes et leurs savoirs soient au cœur du processus de planification participative et utilise un langage, des approches de facilitation et des outils adaptés aux besoins des communautés.



Des maîtres de trappe et des personnes qui utilisent le territoire, accompagnés de leurs enfants et d'autres membres de leurs familles, discutent des valeurs culturelles et des approches de planification des aires protégées lors de réunions à Eastmain.

Réflexions

Les demandes de Fonds Démarrage rapide et Défi élaborées avec des partenaires autochtones ont nécessité un travail important de la part de CNC. Cela s'explique en partie par le processus instauré par le gouvernement fédéral et aussi par le fait que de nombreux partenaires autochtones n'avaient pas les capacités organisationnelles et l'expérience nécessaires pour développer des applications. CNC a fourni des commentaires afin de simplifier le processus pour les prochains cycles.

Un commentaire récent fourni par le GNC à un financeur de projet : « Nous aimons travailler avec la GNC en raison de sa véritable passion pour le travail et de son approche joviale qui permet d'accomplir le travail en douceur même lorsque les délais sont serrés. CNC n'essaie pas de s'attribuer le mérite du travail mené par le GNC. L'approche de CNC a été de faire valoir le GNC comme leader dans ce projet, plutôt que d'essayer d'obtenir le soutien du public en le positionnant comme victime, ce que nous considérons comme une approche insultante. De plus, le personnel de CNC a fait preuve d'une écoute respectueuse lors des réunions communautaires, ce qui est un élément important du travail avec les communautés cries. Le fait de faire preuve de respect par l'écoute a contribué à faciliter l'avancement et l'échange ouvert d'informations ».

Prochaines étapes

Alors que le gouvernement du Canada finalise ses accords de contribution pour les volets *Démarrage rapide* et *Défi* (Fonds de la nature du Canada) avec les candidat(e)s retenu(e)s, CNC travaillera avec ses partenaires pour élaborer des plans de mise en œuvre et discuter de son niveau de participation dans chaque projet.

De plus, CNC continuera à travailler avec les gouvernements autochtones et les personnes qui les appuient pour faire avancer le travail de planification des zones protégées et d'aménagement du territoire.

Conclusion

Cette première année de travail atteste de l'engagement de CNC en faveur de la réconciliation par la conservation de la nature. Bien que ces efforts représentent la première étape de notre travail, les initiatives spécifiques mises sur pied marquent un progrès réel et significatif pour ce qui est de notre vision d'un travail plus conscient avec les peuples autochtones, menant à des résultats durables en matière de conservation.

Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup appris et créé de multiples occasions de partager notre expertise et nos nouvelles connaissances, et ce, autant à l'interne qu'à l'externe. Bien que nous ayons accompli beaucoup de choses au cours de cette première année, il ne s'agit que de la première étape de notre plan de travail s'échelonnant sur trois ans et qui vise à mettre en œuvre le *Cadre de travail de CNC pour la collaboration en conservation autochtone*. Nous nous réjouissons de la perspective de créer de nouvelles occasions d'apprentissage, de développer de nouvelles relations et de nouveaux partenariats, et d'étendre notre capacité à appuyer la conservation menée par des Autochtones.